



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 26 octobre 2004

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **Indice des prix à la consommation, septembre 2004**

L'augmentation sur 12 mois de l'Indice des prix à la consommation a ralenti légèrement, étant passé de 1,9 % en août à 1,8 % en septembre.

2
- **Trouble d'anxiété sociale – plus que de la timidité, 2002**

Selon une nouvelle étude, le trouble d'anxiété sociale, décrit avec raison comme de la «timidité malade», se manifeste habituellement pour la première fois durant l'enfance ou au début de l'adolescence et les symptômes persistent souvent pendant des décennies. L'étude vient en quelque sorte appuyer la description de ce trouble comme étant la «maladie des possibilités perdues».

6

AUTRES COMMUNIQUÉS

Assurance-emploi, août 2004	8
Étude : Inciter les travailleurs âgés à rester au poste, 2002	9
Étude : Travailleurs peu rémunérés : combien vivent dans des familles à faible revenu?, 1980 à 2000	9
Industrie de l'extraction de pétrole et de gaz : volume et valeur de la production marchande, 2003	10
Contreplaqués de construction, août 2004	11

NOUVEAUX PRODUITS



COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

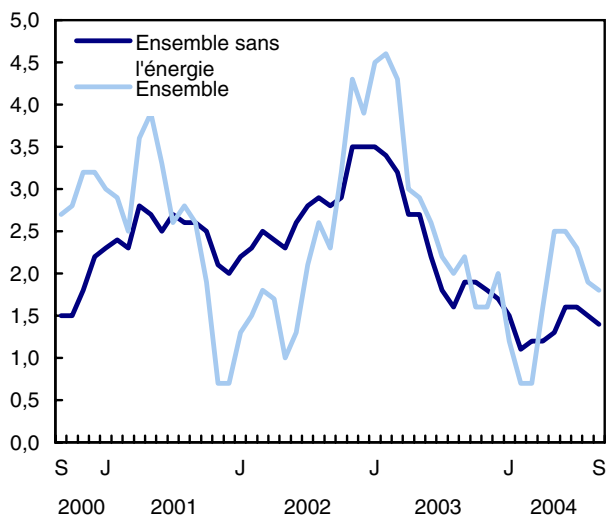
Indice des prix à la consommation

Septembre 2004

En septembre 2004, les consommateurs canadiens ont payé 1,8 % de plus qu'en septembre 2003 pour les biens et les services compris dans le panier de l'Indice des prix à la consommation (IPC), après une augmentation de 1,9 % en août 2004. La variation sur 12 mois de l'indice d'ensemble sans l'énergie a diminué légèrement, étant passé de 1,5 % en août à 1,4 % en septembre.

Taux de variation par rapport au mois correspondant de l'année précédente

Taux de variation en %



L'indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles telles que définies par la Banque du Canada a augmenté de 1,5 % entre septembre 2003 et septembre 2004, soit la même hausse que celle enregistrée en août 2004.

D'août à septembre, l'IPC a augmenté de 0,1 %, principalement sous l'influence de la majoration des prix des vêtements pour femmes.

Sur une base mensuelle, l'indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles, telles que définies par la Banque du Canada, a crû de 0,3 %, à la suite d'une baisse de 0,2 % en août.

Facteurs principaux de la hausse sur 12 mois de l'IPC

En septembre, l'IPC a enregistré une hausse de 1,8 % comparativement à septembre 2003. Les pressions à la hausse sont venues principalement des prix de l'essence, du coût de remplacement par le propriétaire, ainsi que des prix des cigarettes, des repas pris au restaurant, du boeuf et de l'électricité.

Ces augmentations ont toutefois été atténuées par des prix plus faibles de l'achat et de la location à bail de véhicules automobiles, du matériel et des fournitures informatiques, du matériel vidéo et du gaz naturel.

Les prix de l'essence ont crû de 7,2 % par rapport à septembre 2003. Des hausses ont été notées dans toutes les provinces, la plus importante ayant été enregistrée à l'Île-du-Prince-Édouard (+14,4 %) et la plus faible en Saskatchewan (+1,8 %).

Le coût de remplacement par le propriétaire, qui représente la portion usée de la structure des logements et qui est estimé à partir des prix des maisons neuves (excluant le terrain), a monté de 6,8 % par rapport à septembre 2003. Le Manitoba a essuyé la plus forte hausse (+8,5 %) et le Nouveau-Brunswick la plus faible (+1,9 %). La forte demande sur le marché de l'habitation, ainsi que les coûts plus élevés des matériaux et de la main-d'oeuvre partout au Canada sont les principaux facteurs qui sous-tendent cette hausse.

L'augmentation de 7,6 % du prix des cigarettes depuis septembre 2003 est principalement attribuable à la majoration des taxes sur le tabac au cours des 12 derniers mois, bien que le coût plus élevé du tabac et du transport y ait aussi contribué.

Les prix des repas pris au restaurant se sont accrus de 2,6 % entre septembre 2003 et septembre 2004.

En septembre, on a enregistré une hausse de 18,9 % des prix du boeuf. L'indice de septembre 2004 est comparé à celui de septembre 2003 qui était anormalement bas dû aux conséquences du cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) découvert en Alberta le 20 mai 2003.

Les prix de l'électricité étaient plus élevés de 4,4 % que 12 mois plus tôt. Les plus fortes augmentations ont été enregistrées à Terre-Neuve-et-Labrador (+10,0 %) et en Colombie-Britannique (+6,5 %). Une diminution des tarifs a été observée en Alberta (-1,4 %).

Parmi les facteurs ayant contribué à atténuer l'augmentation sur 12 mois de l'indice d'ensemble, on compte l'indice de l'achat et de la location à bail de véhicules automobiles qui a diminué de 2,0 % en

septembre 2004, à la suite d'incitations financières offertes au cours des douze derniers mois.

Les prix du matériel et des fournitures informatiques ont diminué de 13,7 % depuis septembre 2003.

Les prix du matériel vidéo ont baissé de 8,5 % en septembre 2004 par rapport à septembre 2003. La Colombie-Britannique a connu la plus importante diminution (-12,7 %) et la Saskatchewan la plus faible (-2,8 %).

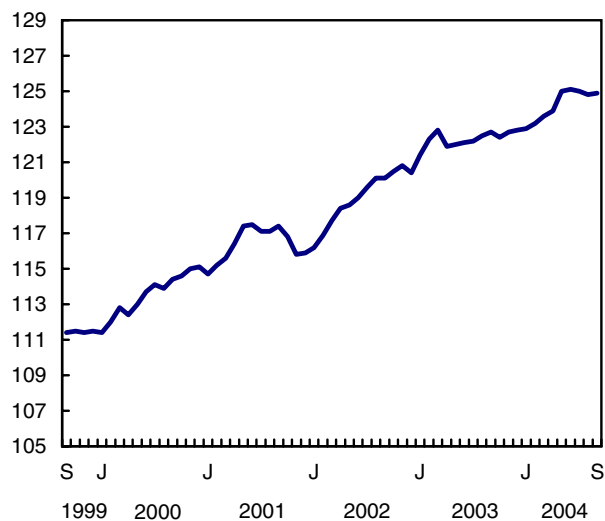
Une réduction des prix du gaz naturel de 2,3 % a aussi contribué à atténuer la hausse de l'indice d'ensemble de septembre 2004. Les baisses en Ontario (-7,2 %), en Colombie-Britannique (-3,1 %) et au Québec (-1,1 %) ont permis de faire diminuer l'indice du prix du gaz naturel malgré les hausses rapportées dans d'autres provinces.

Légère augmentation de l'IPC d'août à septembre

D'août à septembre, l'IPC a augmenté de 0,1 %. La hausse des prix des vêtements pour femmes, des frais de scolarité, ainsi que des prix du mazout et des vêtements pour hommes a été atténuée par des prix plus faibles de l'essence, de l'achat de véhicules automobiles et des légumes frais.

Indice des prix à la consommation

Indice non désaisonnalisé (1992=100)



Les nouvelles collections automne-hiver de vêtements ont été introduites dans les magasins, poussant à la hausse l'indice des vêtements pour femmes de 6,2 % et celui des vêtements pour hommes de 2,2 %.

Les frais de scolarité ont été perçus en septembre pour l'année scolaire 2004-2005. En moyenne, les étudiants ont subi une augmentation de 4,2 %. Cette hausse est moins élevée que celle de 8,1 % enregistrée en septembre 2003. L'indice des frais de scolarité pour une province donnée tient compte du fait que certains des résidents de cette province fréquentent des établissements d'enseignement d'autres provinces. Les hausses ont varié entre 0,6 % pour les résidents du Québec et 13,0 % pour ceux de la Colombie-Britannique.

Les Canadiens ont fait face à une hausse des prix du mazout de 5,6 % en septembre 2004. Les inquiétudes sur la capacité d'approvisionnement à l'échelle mondiale causées par certains facteurs tels que les affrontements au Nigéria et la grève en Norvège, ont eu une incidence sur le prix du mazout.

D'août à septembre 2004, les prix de l'essence ont poursuivi leur tendance à la baisse pour un quatrième mois consécutif avec une diminution de 1,2 %.

Les prix des véhicules automobiles ont chuté en moyenne de 0,7 % en septembre. Toutes les régions du Canada ont enregistré des baisses similaires. À cette période de l'année, les manufacturiers augmentent les programmes incitatifs pour faciliter l'écoulement des stocks avant l'arrivée des nouveaux modèles.

Les consommateurs ont encore profité de produits maraîchers canadiens et ont bénéficié d'une baisse de 5,8 % du prix des légumes frais en septembre 2004. Les prix plus bas des «autres légumes frais» et des pommes de terre ont contribué à cette diminution. Par contre, elle fut quelque peu modérée par une augmentation du prix de la laitue et des tomates.

L'IPC désaisonnalisé a augmenté d'août à septembre

Après ajustement pour tenir compte des variations saisonnières, l'IPC a augmenté de 0,2 % d'août à septembre 2004.

La pression à la hausse est venue des indices désaisonnalisés du logement (+0,2 %), des aliments (+0,3 %), des dépenses et de l'équipement du ménage (+0,3 %), des loisirs, de la formation et de la lecture (+0,2 %), de l'habillement et des chaussures (+0,4 %), de la santé et des soins personnels (+0,3 %), ainsi que des boissons alcoolisées et des produits du tabac (+0,3 %).

Seul l'indice désaisonnalisé des transports (-0,7 %) est venu atténuer cette hausse.

Indice d'ensemble sans les huit composantes les plus volatiles

L'indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles, telles que définies par la Banque du Canada,

a augmenté de 1,5 % entre septembre 2003 et septembre 2004. Les principaux facteurs qui ont contribué à cette hausse sont le coût de remplacement par le propriétaire (+6,8 %), ainsi que les prix des repas pris au restaurant (+2,6 %), du boeuf (+18,9 %) et de l'électricité (+4,4 %).

D'août à septembre 2004, l'indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles telles que définies par la Banque du Canada a augmenté de 0,3 %, principalement sous l'influence de l'augmentation des prix des vêtements pour femmes (+6,2 %) et des frais de scolarité (+4,2 %). La diminution des prix des véhicules automobiles (-0,7 %) a partiellement compensé les pressions à la hausse sur l'indice.

Énergie

L'indice de l'énergie a augmenté de 5,8 % entre septembre 2003 et septembre 2004, à la suite principalement des hausses des prix de l'essence (+7,2 %) et du mazout (+21,7 %). La majoration des prix de l'électricité (+4,4 %), ainsi que des carburants, des pièces et des fournitures pour véhicules de loisirs (+5,1 %) a également contribué à la progression de l'indice. Ces hausses ont été légèrement atténuées par une diminution des prix du gaz naturel (-2,3 %).

Sur une base mensuelle, l'indice de l'énergie a diminué de 0,5 %. Bien que les prix du mazout aient augmenté (+5,6 %), les prix plus faibles de l'essence (-1,2 %), du gaz naturel (-0,9 %), ainsi que des carburants, des pièces et des fournitures pour véhicules de loisirs (-0,7 %) ont permis de faire diminuer

l'indice. Les prix de l'électricité sont demeurés stables en septembre.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 326-0001, 326-0002, 326-0009, 326-0012 et 326-0016 à 326-0018.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2301.

Il est possible d'obtenir plus de renseignements concernant les concepts et l'utilisation de l'IPC en consultant en ligne la publication *Votre guide d'utilisation de l'indice des prix à la consommation* (62-557-XIB, gratuit).

Paraît à 7 h dans notre site Web sous *Aujourd'hui dans Le Quotidien*, puis *Dernier communiqué de l'Indice des prix à la consommation*.

Le numéro de septembre 2004 de *L'Indice des prix à la consommation*, vol. 83, n° 9 (62-001-XIB, 9 \$ / 83 \$; 62-001-XPB, 12 \$ / 111 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

L'Indice des prix à la consommation d'octobre 2004 sera diffusé le 23 novembre.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Rebecca McDougall au (613) 951-9606 ou composez sans frais le 1 866 230-2248 (infounit@statcan.ca), Division des prix. Télécopieur : (613) 951-1539.

□

Indice des prix à la consommation et composantes principales
(1992=100)

	Septembre 2004	Août 2004	Septembre 2003	Août à septembre 2004	Septembre 2003 à septembre 2004
données non désaisonnalisées					
	var. en %				
Ensemble	124,9	124,8	122,7	0,1	1,8
Aliments	124,7	125,3	121,3	-0,5	2,8
Logement	121,2	120,9	117,9	0,2	2,8
Dépenses et équipement du ménage	115,4	115,0	115,1	0,3	0,3
Habillement et chaussures	104,9	101,8	105,0	3,0	-0,1
Transports	143,7	144,7	141,9	-0,7	1,3
Santé et soins personnels	119,2	118,8	117,6	0,3	1,4
Loisirs, formation et lecture	129,4	128,6	128,9	0,6	0,4
Boissons alcoolisées et produits du tabac	144,6	144,7	137,1	-0,1	5,5
Ensemble (1986=100)	160,0				
Pouvoir d'achat du dollar à la consommation (en cents) par rapport à 1992	80,1	80,1	81,5		
Agrégats spéciaux					
Biens	119,7	119,7	117,9	0,0	1,5
Services	130,8	130,5	128,1	0,2	2,1
Ensemble sans les aliments et l'énergie	122,3	121,9	120,9	0,3	1,2
Énergie	151,7	152,4	143,4	-0,5	5,8
Ensemble sans les huit composantes les plus volatiles ¹	125,1	124,7	123,2	0,3	1,5

1. Les huit composantes les plus volatiles, telles que définies par la Banque du Canada, qui sont exclues de l'IPC d'ensemble sont : les fruits, les préparations à base de fruits et les noix; les légumes et les préparations à base de légumes; le coût d'intérêt hypothécaire; le gaz naturel; le mazout et les autres combustibles; l'essence; le transport interurbain; les produits du tabac et les articles pour fumeurs. La Banque du Canada ajuste ensuite cette série pour obtenir son indice de référence qui exclut également l'effet des modifications des impôts indirects. Pour obtenir des données et des renseignements au sujet de l'inflation mesurée par l'indice de référence, consultez le site de la Banque du Canada (<http://www.banqueducanada.ca/fr/inflation/index.htm>).

Indice des prix à la consommation par province, et pour Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit
(1992=100)

	Septembre 2004	Août 2004	Septembre 2003	Août à septembre 2004	Septembre 2003 à septembre 2004
données non désaisonnalisées					
	var. en %				
Terre-Neuve et Labrador	123,8	123,6	121,4	0,2	2,0
Île-du-Prince-Édouard	125,2	124,6	122,2	0,5	2,5
Nouvelle-Écosse	126,8	126,6	124,1	0,2	2,2
Nouveau-Brunswick	124,7	124,7	123,0	0,0	1,4
Québec	121,0	120,7	118,2	0,2	2,4
Ontario	125,8	125,7	123,9	0,1	1,5
Manitoba	128,2	128,4	125,9	-0,2	1,8
Saskatchewan	129,7	129,5	127,2	0,2	2,0
Alberta	132,0	131,9	130,1	0,1	1,5
Colombie-Britannique	123,5	123,3	121,2	0,2	1,9
Whitehorse ¹	121,6	121,3	120,2	0,2	1,2
Yellowknife ¹	118,8	118,8	117,9	0,0	0,8
Iqaluit (Déc. 2002=100) ¹	101,6	101,4	100,3	0,2	1,3

1. Voir les renseignements géographiques pour la ville de Whitehorse, la ville de Yellowknife et la ville d'Iqaluit.

Trouble d'anxiété sociale – plus que de la timidité

2002

Selon une nouvelle étude, le trouble d'anxiété sociale, décrit avec raison comme de la «timidité malade», se manifeste habituellement pour la première fois durant l'enfance ou au début de l'adolescence et les symptômes persistent souvent pendant des décennies.

L'étude, fondée sur les données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2002 : Santé mentale et bien-être, fournit d'autres données à l'appui de la description du trouble comme étant la «maladie des possibilités perdues».

Les personnes atteintes de trouble d'anxiété sociale, appelé aussi phobie sociale, se sentent toute leur vie très mal à l'aise ou même paralysées dans des situations sociales ou professionnelles parce qu'elles ont une peur intense d'être observées attentivement ou mises dans l'embarras. Par conséquent, soit elles évitent totalement les contacts sociaux, soit elles les redoutent.

Selon les données de l'ESCC de 2002, le trouble d'anxiété sociale est associé à un plus faible niveau de scolarité, à une possibilité d'emploi réduite, à un revenu inférieur et à la dépendance à l'égard de l'aide sociale, à une plus faible probabilité de mariage ou de mariage réussi, à l'isolement social, à des taux élevés d'invalidité et à des sentiments d'insatisfaction face à la vie ainsi qu'à l'égard de la santé.

La majorité des personnes qui souffrent de trouble d'anxiété sociale ne s'adressent pas à un professionnel de la santé pour se faire traiter ou bien attendent des années avant de le faire.

Un peu plus de 2 millions de Canadiens âgés de 15 ans et plus ont déclaré avoir des antécédents de trouble d'anxiété sociale, c'est-à-dire qu'ils en avaient éprouvés les symptômes à un moment donné de leur vie. Environ 8 % de la population en serait ainsi touchée.

En 2002 seulement, environ 750 000 Canadiens âgés de 15 ans et plus, soit environ 3 % de la population, ont déclaré avoir éprouvé des symptômes de ce trouble au cours de la dernière année. Ces personnes présentaient un risque plus élevé de souffrir de trouble dépressif majeur, de trouble panique et de dépendance aux drogues et à l'alcool que la population générale.

Les jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient plus susceptibles de souffrir de trouble d'anxiété sociale au moment de l'enquête que les personnes d'âge moyen, et les personnes âgées de 55 ans et plus, moins susceptibles. Les femmes étaient légèrement plus susceptibles que les hommes de souffrir de trouble d'anxiété sociale, tant au cours de la vie qu'au moment de l'enquête.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est basé sur l'article intitulé «Trouble d'anxiété sociale - plus que de la timidité». Il s'agit du premier d'une série de quatre articles qui paraîtront cet automne dans le supplément annuel aux Rapports sur la santé intitulé La santé de la population canadienne.

L'étude utilise les données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2002 : Santé mentale et bien-être. Ces données servent ici à estimer la prévalence du trouble d'anxiété sociale, ou phobie sociale, au sein de la population âgée de 15 ans et plus.

Ce cycle de l'ESCC était le premier visant à recueillir des renseignements exhaustifs fournis par les répondants eux-mêmes sur des questions de santé mentale à l'échelle nationale.

Les autres articles de la série portent sur le trouble bipolaire I, le trouble panique et la dépendance à l'égard de l'alcool et des drogues illicites. Un recueil imprimé des articles, Regard sur la santé mentale, sera diffusé en décembre 2004.

Caractéristique la plus frappante : l'apparition à un jeune âge

L'apparition hâtive du trouble d'anxiété sociale est une caractéristique frappante. Les symptômes se manifestent habituellement pour la première fois durant l'enfance ou au début de l'adolescence. L'âge moyen des personnes ayant des antécédents de trouble d'anxiété sociale au cours de leur vie au moment de l'apparition de la maladie est de 13 ans.

Par contre, les premiers symptômes des deux autres troubles courants, soit le trouble panique et la dépression, se manifestent beaucoup plus tard, soit vers 25 et 28 ans, respectivement.

Les symptômes d'anxiété sociale persistent en moyenne pendant 20 ans. Toutefois, cela sous-estime le véritable fardeau que représente ce trouble, puisque de nombreuses personnes en souffraient encore au moment de l'entrevue de l'ESCC.

L'état matrimonial et le revenu sont des facteurs importants

En 2002, la prévalence du trouble d'anxiété sociale était plus élevée chez les personnes qui ne s'étaient jamais mariées ou qui avaient divorcé ou s'étaient séparées, comparativement aux personnes mariées.

Ce trouble est également plus prévalent chez les personnes qui habitent dans des ménages à revenu inférieur que chez celles qui habitent dans des ménages à revenu supérieur.

Les personnes qui ont déclaré des symptômes de trouble d'anxiété sociale au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête étaient moins susceptibles

d'avoir un emploi et celles qui travaillaient avaient un revenu personnel inférieur. Cela peut être attribuable en partie aux niveaux de scolarité inférieurs des personnes qui souffrent de trouble d'anxiété sociale ainsi qu'aux difficultés associées à un emploi qui exige passablement d'interactions sociales.

Les personnes atteintes de trouble d'anxiété sociale sont également plus susceptibles d'être dépendantes sur le plan financier. En 2002, 10 % des personnes qui présentaient des symptômes au moment de l'enquête habitaient dans des ménages qui ont déclaré avoir touché des prestations d'aide sociale au cours des 12 derniers mois, soit plus du double des personnes (4 %) n'ayant pas d'antécédents de ce trouble.

Tendance à déclarer une qualité de vie inférieure

Les personnes qui souffrent de trouble d'anxiété sociale ont tendance à déclarer avoir une qualité de vie inférieure, comme l'indiquent leurs perceptions négatives de leur propre santé et leur insatisfaction face à la vie.

Près de 30 % des personnes qui souffraient de trouble d'anxiété sociale au moment de l'enquête ont déclaré que leur santé physique était passable ou mauvaise. Ce pourcentage était nettement plus élevé que celui des personnes ayant souffert de ce trouble dans le passé (17 %) et de celles n'ayant pas d'antécédents de cette affection (13 %).

Quelque 37 % des personnes qui ont déclaré souffrir de ce trouble en 2002 ont jugé leur santé mentale passable ou mauvaise. Cette proportion est le double de celle des personnes ayant souffert du trouble dans le passé (16 %) et beaucoup plus élevée que celle des personnes n'ayant pas d'antécédents de cette affection (5 %).

En outre, plus d'un cinquième des personnes souffrant de trouble d'anxiété sociale ont déclaré être insatisfaites de la vie en générale, soit le double de la proportion de celles ayant des antécédents de ce trouble.

La majorité ne cherche pas à se faire traiter

Seulement 37 % des personnes souffrant de trouble d'anxiété sociale ont déclaré avoir consulté un médecin, un psychologue, un psychiatre ou un autre professionnel au sujet de leur peur ou de leur tendance à éviter des situations sociales.

Ce taux est nettement inférieur à celui pour le trouble dépressif majeur ou le trouble panique. Dans l'un et l'autre de ces cas, environ 7 personnes atteintes du trouble sur 10 se sont adressées à un professionnel pour se faire traiter.

Les personnes souffrant de trouble d'anxiété sociale sont beaucoup plus susceptibles de consulter un professionnel si elles souffrent également d'un autre trouble mental.

L'ESCC a révélé que les personnes ayant souffert de trouble d'anxiété sociale au cours de la vie ont attendu en moyenne 14 ans après l'âge de l'apparition des premiers symptômes avant de se faire soigner. Ces faibles taux de traitement dans le cas du trouble d'anxiété sociale sont conformes aux résultats d'autres études.

De façon générale, leurs craintes sociales peuvent empêcher les personnes atteintes de ce trouble de prendre des dispositions pour se faire soigner. Elles peuvent être peu disposées à discuter de leurs symptômes, même avec un professionnel de la santé, ou trop gênées pour ce faire.

Il peut être extrêmement difficile pour une personne souffrant de trouble d'anxiété sociale de communiquer avec un professionnel. En outre, bon nombre de ces personnes ne sont pas conscientes de souffrir d'un trouble mental reconnu et prennent leurs peurs intenses pour de la timidité.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5015.

L'article intitulé *Trouble d'anxiété sociale - plus que de la timidité* (82-003-SIF, gratuit) est maintenant accessible en ligne. Il est le premier de quatre articles qui seront diffusés cet automne dans le supplément annuel aux *Rapports sur la santé* (82-003-XIF, 17 \$ / 48 \$; 82-003-XPF, 22 \$ / 63 \$) intitulé *La santé de la population canadienne*.

Les autres articles de la série portent sur le trouble bipolaire I, le trouble panique, et la dépendance à l'égard de l'alcool et des drogues. Un recueil imprimé des articles intitulé *Regard sur la santé mentale*, sera diffusé en décembre.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Anik Lacroix au (613) 951-1807 (anik.lacroix@statcan.ca), Division de la statistique de la santé. ■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Assurance-emploi

Août 2004 (données provisoires)

Le nombre estimatif de Canadiens (données désaisonnalisées) ayant touché des prestations ordinaires d'assurance-emploi en août 2004 s'établissait à 549 690, en hausse de 3,4 % par rapport à juillet.

Statistiques sur l'assurance-emploi

	Août 2004	Juillet 2004	Août 2003	Juillet à août 2004	Août à août 2003
données désaisonnalisées					
					var. en %
Bénéficiaires ordinaires	549 690 ^P	531 800 ^P	586 270	3,4	-6,2
Montant versé de prestations ordinaires (en millions de dollars)	801,6 ^P	711,8 ^r	770,2	12,6	4,1
Demandes initiales et renouvelées reçues (en milliers)	249,2 ^P	240,0 ^r	244,1	3,8	2,1
données non désaisonnalisées					
Ensemble des bénéficiaires (en milliers) (voir les notes aux utilisateurs)	786,0 ^P	750,7 ^P	816,3		
Bénéficiaires ordinaires (en milliers)	519,7 ^P	489,5 ^P	551,8		
Demandes initiales et renouvelées reçues (en milliers)	192,9	295,4	167,4		
Montant versé (en millions de dollars)	1 328,0	986,2	1 074,7		
données cumulatives (janvier à août)					
			2004	2003	2003 à 2004
					var. en %
Demandes reçues (en milliers)			1 794,9	1 878,8	-4,5
Montant versé (en millions de dollars)			10 525,4	10 183,6	3,4

^r Données révisées.

^P Données provisoires.

Nota : L'ensemble des bénéficiaires inclut tous les prestataires recevant des prestations de type ordinaire (par exemple, en raison d'un licenciement) ou des prestations spéciales (par exemple, pour cause de maladie). Ces bénéficiaires comprennent toutes les personnes qui ont reçu des prestations pour la semaine de référence de l'Enquête sur la population active qui comprend habituellement le quinzième jour du mois.

La plupart des provinces et des territoires ont enregistré des hausses. En pourcentage, les plus fortes

hausse ont été observées au Manitoba (+10,7 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (+9,3 %) et au Québec (+7,5 %). L'augmentation en Colombie-Britannique (+4,7 %) était la première hausse au cours des douze derniers mois. Comparativement à août de l'année dernière, le nombre de bénéficiaires recevant des prestations ordinaires a chuté de 6,2 % à l'échelle nationale.

De plus, les prestations ordinaires versées en août ont totalisé 801,6 millions de dollars tandis que le nombre de demandes initiales et renouvelées s'établissait à 249 180 (données désaisonnalisées).

Nombre de bénéficiaires recevant des prestations ordinaires

	Août 2004 ^P	Juillet à août 2004	Août à août 2003
données désaisonnalisées			
	var. en %		
Canada	549 690	3,4	-6,2
Terre-Neuve-et-Labrador	37 600	3,7	9,2
Île-du-Prince-Édouard	8 560	9,3	3,4
Nouvelle-Écosse	29 920	1,3	-1,7
Nouveau-Brunswick	34 430	0,0	-1,3
Québec	181 530	7,5	-4,1
Ontario	137 320	1,0	-8,8
Manitoba	14 090	10,7	-2,7
Saskatchewan	12 160	1,1	-4,9
Alberta	29 430	1,9	-16,1
Colombie-Britannique	58 960	4,7	-14,7
Yukon	910	0,0	-11,7
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	1 200	3,4	4,3
données non désaisonnalisées			
	var. en %		
Territoires du Nord-Ouest	690	-1,4	6,2
Nunavut	400	-4,8	0,0

^P Données provisoires.

Nota : Le nombre de bénéficiaires comprend toutes les personnes qui ont reçu des prestations ordinaires pour la semaine de référence de l'Enquête sur la population active qui comprend habituellement le quinzième jour du mois.

Nota : Les données du programme des statistiques de l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives et peuvent de temps à autre subir l'effet de changements apportés à la Loi sur l'assurance-emploi ou aux procédures administratives. Le nombre de bénéficiaires représente toutes les personnes qui ont reçu des prestations

d'assurance-emploi durant la semaine comprenant la quinzième journée du mois. Les prestations ordinaires versées représentent le montant total d'argent perçu par les individus durant le mois.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 276-0001 à 276-0006, 276-0009, 276-0011, 276-0015 et 276-0016.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2604.

Les données de septembre sur l'assurance-emploi seront diffusées le 30 novembre.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-4090 ou composez sans frais le 1 866 873-8788 (*travail@statcan.ca*). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gilles Groleau au (613) 951-4091, Division de la statistique du travail. ■

Étude : Inciter les travailleurs âgés à rester au poste 2002

Des régimes de travail adaptés sont peut-être une considération importante lorsqu'il s'agit d'inciter les travailleurs âgés à continuer de travailler, selon une nouvelle étude.

Plus du quart des personnes qui ont pris leur retraite entre 1992 et 2002 auraient continué à travailler si elles avaient pu réduire leur horaire de travail, soit en travaillant moins de jours ou des journées plus courtes sans que leur pension en souffre.

De même, 28 % des retraités auraient continué à travailler si la possibilité de le faire à temps partiel leur avait été offerte.

Environ 27 % auraient été tentés de continuer à travailler s'ils étaient en meilleur état de santé, tandis que 21 % seraient demeurés au poste s'ils avaient eu une augmentation de salaire (quoiqu'on ne leur ait pas posé la question sur la marge de cette augmentation).

À partir des données de l'Enquête sociale générale de 2002, la présente étude examine dans quelle mesure les Canadiens ayant pris leur retraite entre 1992 et 2002 auraient été disposés à continuer à travailler s'ils avaient été incités à le faire.

Le nombre croissant de personnes approchant de l'âge à la retraite a suscité l'intérêt d'encourager les travailleurs âgés à rester au poste.

Seulement 12 % de ces retraités ont déclaré qu'ils auraient continué à travailler en l'absence de politiques de retraite obligatoire. Par ailleurs, ils étaient 6 % à estimer qu'ils auraient continué s'ils avaient reçu

des ententes de soins adéquates. Dans tous les cas, hommes et femmes ont répondu de la même manière.

La mesure dans laquelle les travailleurs âgés constituent un réservoir potentiel de main-d'oeuvre est sans doute exagérée puisque environ un tiers d'entre eux ont pris leur retraite pour des raisons de santé.

Un tiers des retraités récents n'ont pas pris leur retraite pour des raisons de santé, mais ils ont déclaré qu'ils n'auraient pas continué à travailler quelles qu'aient été les incitations offertes. Le tiers restant étaient des gens bien portants qui auraient été disposés à continuer de travailler, au moins à temps partiel. Ce groupe offre la meilleure possibilité d'accroissement de l'offre de main-d'oeuvre globale.

Les immigrants, les diplômés d'universités et les personnes qui ont été incités à la retraite anticipée avaient le plus tendance à déclarer que des régimes de travail adaptés les auraient encouragés à continuer à travailler.

Les retraités des secteurs de la santé, de l'assistance sociale et de l'éducation avaient le moins tendance à préférer continuer à travailler. Il s'agit là d'une considération importante étant donné le nombre croissant d'employés approchant de l'âge à la retraite dans ces secteurs.

En outre, les personnes dont la situation financière s'était détériorée depuis le départ à la retraite avaient beaucoup plus tendance à penser qu'elles auraient continué à travailler dans des conditions différentes.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4502.

L'article intitulé «Inciter les travailleurs âgés à rester au poste» figure dans le numéro en ligne d'octobre 2004 de *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 5, n° 10 (75-001-XIF, 6 \$ / 52 \$). Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec René Morissette au (613) 951-3608 (*rene.morissette@statcan.ca*), Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. ■

Étude : Travailleurs peu rémunérés : combien vivent dans des familles à faible revenu?

1980 à 2000

Les travailleurs peu rémunérés n'étaient, en moyenne, pas plus susceptibles de vivre dans des familles à faible revenu que leurs homologues 20 ans plus tôt, selon une nouvelle étude. Mais le risque d'appartenir à une famille à faible revenu a changé dans certains groupes.

En 2000, environ 16 % des employés à temps plein ont reçu une rémunération relativement faible, soit

moins de 375 \$ par semaine. Parmi ces employés, 30 % vivaient dans une famille à faible revenu, proportion qui n'a guère varié depuis 1980, selon les données de recensements.

Toutefois, certains groupes étaient plus vulnérables au changement que d'autres.

Ainsi, 44 % des nouveaux immigrants peu rémunérés qui ne faisaient pas partie d'une minorité visible vivaient dans une famille à faible revenu en 2000, ce qui est bien au-dessus de la proportion de 28 % enregistrée en 1980. La principale raison de cette hausse est que la rémunération de leur conjoint et des autres membres de la famille a nettement reculé.

Par contre, la proportion des mères seules peu rémunérées est passée de 66 % en 1980 à 56 % en 2000, surtout grâce à une augmentation des transferts gouvernementaux.

Si la proportion des travailleurs à temps plein peu rémunérés est demeurée stable au cours de cette période de 20 ans, ces derniers gagnaient en 2000 moins que leurs homologues de 1980. En effet, leur rémunération hebdomadaire moyenne a chuté de 8 % de 1980 à 2000.

Par contre, la rémunération hebdomadaire moyenne des autres employés à temps plein a augmenté de 13 % (en dollars constants de 2000).

Pourtant, les travailleurs peu rémunérés (à la fois ceux vivant dans des familles à faible revenu ainsi que d'autres) ne semblent pas avoir vu leur niveau de vie baisser au cours de la période 1980 à 2000.

Compte tenu des variations de la taille de la famille, le revenu familial moyen de ces travailleurs a connu une croissance modérée de 5 %. Cette légère hausse est due au fait que les travailleurs peu rémunérés ont accru leur nombre de semaines de travail et profité d'augmentations des transferts gouvernementaux.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3901.

L'article intitulé «Travailleurs peu rémunérés : combien vivent dans des familles à faible revenu?» figure dans le numéro en ligne d'octobre 2004 de *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 5, n° 10 (75-001-XIF, 6 \$ / 52 \$). Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec René Morissette au (613) 951-3608 (rene.morissette@statcan.ca), Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. ■

Industrie de l'extraction de pétrole et de gaz : volume et valeur de la production marchande
2003

En 2003, la production de pétrole brut et d'équivalent a augmenté de 5,7 % surtout en raison de livraisons plus élevées au marché d'exportation. La production de pétrole brut synthétique (incluant le pétrole brut bitumineux) a crû fortement au cours des dix dernières années. En 2003, la production de pétrole brut synthétique (incluant le pétrole brut bitumineux) représentait 34,6 % de la production totale de pétrole brut et d'équivalent comparativement à 20,6 % en 1993. En Alberta, l'année 2003 marque la deuxième fois que la production non conventionnelle de pétrole brut a dépassé la production conventionnelle. Par contre, la production marchande de gaz naturel a reculé de 3,4 % pour se chiffrer à 166,4 milliards de mètres cubes.

La valeur de la production de pétrole brut et d'équivalent était estimée à 33,6 milliards de dollars en 2003, en hausse de 12,2 % par rapport à celle de 30,0 milliards de dollars en 2002. Cette augmentation est attribuable tant à la hausse des prix aux puits qu'à celle des volumes au cours de 2003. La valeur de la production de gaz naturel s'est chiffrée à environ 37,1 milliards de dollars en 2003, en hausse de 56,4 % par rapport à 2002, en raison de l'augmentation prononcée des prix aux puits au cours de 2003.

Volume et valeur de la production marchande

	2003	2002 à 2003 var. en %
Pétrole brut et équivalent		
Volume (en milliers de mètres cubes)	144 813,1	5,7
Valeur (en millions de dollars)	33 610,5	12,2
Gaz naturel		
Volume (en millions de mètres cubes)	166 360,7	-3,4
Valeur (en millions de dollars)	37 085,1	56,4
Produits du gaz naturel¹		
Volume (en milliers de mètres cubes)	29 439,7	2,0
Valeur (en millions de dollars)	5 702,6	42,8

1. Excluant le volume et la valeur des pentanes plus et du soufre.

**Définitions, sources de données et méthodes :
numéro d'enquête 2198.**

Le numéro de 2003 de la publication *Extraction de pétrole et de gaz* (26-213-XIB, 24 \$) paraîtra plus tard cette année.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (energy@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Pierre Després au (613) 951-3579 (pierre.després@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Contreplaqués de construction

Août 2004

Il est maintenant possible de connaître les données sur les contreplaqués de construction pour août.

**Données stockées dans CANSIM : tableaux 303-0056
et 303-0057.**

**Définitions, sources de données et méthodes :
numéro d'enquête 2138.**

Nota : Les nouveaux tableaux 303-0056 et 303-0057 de CANSIM remplacent le tableau 303-0005 commençant au mois de janvier 2004.

Le numéro d'août 2004 de *Contreplaqués de construction*, vol. 52, n° 8 (35-001-XIB, 6 \$ / 51 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (manufact@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

NOUVEAUX PRODUITS

Infomat, revue hebdomadaire, 26 octobre 2004
Numéro au catalogue : **11-002-XWF** (100 \$).

La revue des céréales et des graines oléagineuses,
août 2004, vol. 27, n° 8
Numéro au catalogue : **22-007-XIB** (12 \$/120 \$).

Contre plaqués de construction, août 2004, vol. 52,
n° 8
Numéro au catalogue : **35-001-XIB** (6 \$/51 \$).

L'indice des prix à la consommation,
septembre 2004, vol. 83, n° 9
Numéro au catalogue : **62-001-XIB** (9 \$/83 \$).

L'indice des prix à la consommation,
septembre 2004, vol. 83, n° 9
Numéro au catalogue : **62-001-XPB** (12 \$/111 \$).

**Opérations internationales du Canada en valeurs
mobilières**, août 2004, vol. 70, n° 8
Numéro au catalogue : **67-002-XIF** (15 \$/142 \$).

L'emploi et le revenu en perspective, octobre 2004,
vol. 5, n° 10
Numéro au catalogue : **75-001-XIF** (6 \$/52 \$).

**Rapports sur la santé, supplément : La santé de la
population canadienne - rapport annuel, 2004**
Numéro au catalogue : **82-003-SIF**
(gratuit).

**Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent
pas les taxes de vente. Des frais de livraison
supplémentaires s'appliquent aux envois à
l'extérieur du Canada.**

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF,
-XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte
sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB
ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version
électronique sur disquette et -XCB ou -XCF, la version
électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.


Au Canada et aux États-Unis, composez le :	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez le :	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le :	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le :	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à : Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.
Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS
et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web
de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF (Anglais) 11-001-XIF (Français)



Statistique Canada

Le jeudi 6 juin 1997
Nouvelles versions à 8 h et 13 h



PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 45 déplacements au travail (par les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années).
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 fut considérablement ralentie.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
- Épargne sur les anticipatifs à court terme 10
- Autorité de la concurrence, surveillance horizontale le 31 mai 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 10



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>.
Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.